

# **Les anciens salariés du groupe scolaire Chneor gagnent aux prud'hommes !**

Dans son arrêt du 14 mai 2025, la cour d'appel des prud'hommes de Paris confirme la victoire de quatre anciens salariés de Chneor, un groupe scolaire privé d'Aubervilliers. La cour constate que les quatre agents d'entretien ont bel et bien été licenciés sans cause réelle et sérieuse par leur ancien employeur, depuis placé en liquidation judiciaire. En confirmant l'absence de réalité du motif économique, et en confirmant aussi les sanctions liées aux conditions de travail et d'emploi injustifiables qu'ils ont subi, elle définit des indemnités comprises entre 15000 et 22000 euros pour chacun des quatre salariés.

Solidaires 93 se réjouit de cette victoire contre des patrons qui ont cru bon de licencier des salariés en situation particulièrement précaire, qui plus est dans un contexte de grève où ceux-ci se mobilisaient pour leurs droits. Depuis, trois des salariés sur les quatre ont heureusement obtenu un titre de séjour.

Solidaires 93 dénonce les délais de la justice prud'homme, qui démontrent une nouvelle fois le manque de moyens accordés à la justice, pourtant supposée garantir les droits des salarié·es. En effet, plus de quatre années se sont écoulées entre le début de la procédure et l'arrêt de la Cour d'appel. Ces délais inacceptables entravent considérablement l'accès des salarié·es au droit. Pour les mêmes raisons, Solidaires 93 dénonce la sous-dotation de l'inspection du travail en Seine-Saint-Denis et soutient les luttes des agent·es de l'inspection qui dénoncent cette situation.

Solidaires 93 souligne enfin que cette victoire n'aurait pas été possible sans le travail au long cours de ses militant·es, notamment défenseur·ses syndicales, qui s'engagent pour défendre leurs droits comme ceux de l'ensemble des salarié·es. Nous encourageons donc les salarié·es de Seine-Saint-Denis à faire vivre sur leur lieu de travail ce lien de solidarité. Nous remercions aussi notre avocate, qui a rendu justice aux salariés et n'a jamais lâché tout au long de cette procédure !

## **Défendez vos droits ! Syndiquez-vous !**